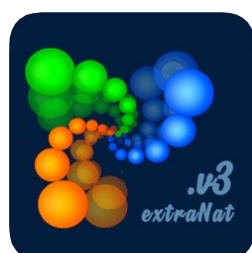


Règlements Sportifs 2021

NATATION ARTISTIQUE





Cette page permet de suivre les modifications ou corrections qui pourraient intervenir en cours de saison, il vous suffit de cliquer sur le triangle rouge pour être dirigé sur la page correspondante.



9 Juillet 2020

- Modification du calendrier : la réunion des Présidents de clubs, le colloque et le recyclage des Officiels A sont reportés au 22, 23, 24 Janvier 2021 en raison des élections fédérales.



Dominique CUPILLARD

Présidente de la Commission
Fédérale Natation Artistique



Sylvie NEUVILLE

Directrice Technique
Natation Artistique



Cher(e)s ami(es) de la Natation Artistique

Dans le contexte inédit de la pandémie de Covid-19, la saison 2019/2020 a été écourtée à notre grand regret.

Nous avons souhaité, avec les membres de la Commission Fédérale et les Conseillers Techniques, rester à votre écoute via un questionnaire qui vous a été adressé durant le confinement et auquel vous avez répondu en nombre. Nous vous remercions chaleureusement pour cette participation massive!

Votre souhait principal a été une stabilité réglementaire par rapport à la fédération internationale. Vous avez été entendus!

La décision a également été prise de permettre une adaptation technique du Synchronat ainsi que de tenir compte des résultats des Championnats de France Élite d'été 2019 pour les qualifications aux différents Championnats de France eu égard à l'absence de compétition cette saison.

D'autre part le programme combiné Junior reste proposé même si l'épreuve du Highlight Junior est mis au programme et les trois meilleures solistes Juniors 2005 seront récompensées.

Au vue de cette situation sanitaire complexe et des incertitudes concernant la mise à disposition des équipements, il est préconisé aux Liges organisatrices de regrouper autant que faire se peut les Championnats Régionaux et Nationales 2 en particulier pour les catégories Junior et Senior/Toutes Catégories. De même, la FINA a décidé de prolonger la catégorie junior d'une année (15 à 19 ans). Ainsi, les athlètes nés en 2002 ont la possibilité de rester Juniors.

Enfin le choix a été fait de conserver le Classement National des Clubs 2018-2019 comme Classement National des Clubs 2019-2020.

Au fil des pages vous découvrirez des règlements avec une présentation renouvelée afin de les rendre plus interactifs lors de la lecture.

Nous vous souhaitons une très heureuse saison sportive 2020/2021.



➔	AVANT PROPOS	3
➔	LA LICENCE	6
	◇ Récapitulatif des licences	6
➔	LE PARCOURS SPORTIF	7
	◇ Poussin(e)s, Avenirs, Jeunes	7
	◇ Juniors, Seniors/TC	8
	◇ Récapitulatif du parcours sportif	9
➔	LE SYNCHRONAT	10
	◇ Présentation	10
	◇ Épreuves	10
	◇ Caractéristiques	11
	◇ Mesures d'adaptation réglementaire	12
	◇ Engagements	12
	◇ Organisation territoriale	12
➔	LES COMPÉTITIONS	13
	◇ Conditions d'engagements	13
	◇ Catégories d'âge	13
	◇ Surclassement	13
	◇ Exemption des championnats régionaux	14
	◇ Réglementation des épreuves et l'accès en finale	14
	◇ Équivalence du niveau Synchro Or	14
	◇ Participation masculine	14
	◇ Participation des étrangers	15
	◇ Dispositifs Ile de la Réunion	16
	◇ Dispositifs territoires Ultra-Marins	16
	◇ Dispositifs Ligue Corse	16
	◇ Dispositifs CNAHN	16
	◇ Sélections collectifs des Équipes de France	17
	◇ Officiels	17
	◇ Résultats	17
	◇ Demande de dérogation pour quotas manquants	17
	◇ Principes de qualification	18
	◇ Positionnement refusé	18
	◇ Régulation si positionnement refusé	18



➔	ACCÈS AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS	
	◇ Accès aux Championnats N2	19
	◇ Accès aux Championnats d'hiver Jeune & Junior	19
	◇ Accès aux Championnats d'été N1 & Élite Jeune	20
	◇ Accès aux Championnats d'été N1 & Élite Junior	21
	◇ Accès aux Championnats d'été Senior/TC	22
➔	LE PROGRAMME « POUSSINS/POUSSINES »	23
➔	LA CATÉGORIE AVENIR	24
	◇ Championnat Régional Avenir	25
	◇ Championnat Nationale 2 Avenir	25
	◇ Finale Nationale des Avenirs	26
➔	LA CATÉGORIE JEUNE	27
	◇ Journées d'Automne Jeune	28
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Jeune	29
	◇ Championnat de France d'hiver Jeune	29
	◇ Championnat Régional Jeune	30
	◇ Championnat Nationale 2 Jeune	31
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Jeune	32
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Jeune	33
	◇ Finale Nationale des Jeunes	34
➔	LA CATÉGORIE JUNIOR	35
	◇ Journées d'Automne Junior	36
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Junior	37
	◇ Championnat de France d'hiver Junior	37
	◇ Championnat Régional Junior	38
	◇ Championnat Nationale 2 Junior	39
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Junior	40
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Junior	41
➔	LA CATÉGORIE SENIOR/TOUTES CATÉGORIES	42
	◇ Championnat Régional Senior/Toutes Catégories	43
	◇ Championnat Nationale 2 Senior/Toutes Catégories	44
	◇ Championnat de France d'été Senior/Toutes Catégories	45
➔	LES AUTRES COMPÉTITIONS ET PROGRAMMES	46
	◇ Challenge Régional et Challenge Interrégional	46
	◇ Swim Artistic Show	47
	◇ Open de France World Serie FINA	47
	◇ Autres compétitions	47
➔	PROCÉDURES D'ENGAGEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS	48
➔	CALENDRIER SPORTIF	49



RECAPITULATIF DES LICENCES

	COMPETITION 10 ans et moins fille/ 11 ans et moins garçon	COMPETITION 11 ans et plus fille/ 12 ans et plus garçon	NATATION POUR TOUS 16 ans et plus	NATATION POUR TOUS 15 ans et moins
POUSSINS/ POUSSINES 2012 et plus				• ENF • SYNCHRO DECOUVERTE • PROGRAMME POUSSINS/ES • SWIM ARTISTIC SHOW
AVENIRS 2009 à 2012	• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2			• ENF (11 ans) • SYNCHRO DECOUVERTE • SWIM ARTISTIC SHOW
JEUNES 2006 à 2009		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE		• SWIM ARTISTIC SHOW
JUNIORS 2002 à 2006		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE	• SWIM ARTISTIC SHOW	
SENIORS/TC 2002 et avant		• SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France	• SWIM ARTISTIC SHOW	



J'AI 9 ET MOINS • 2012 et après • JE SUIS « POUSSIN(E) »

Je peux nager

- ♦ La compétition Poussine sous condition d'avoir l'ENF1
- ♦ Le niveau Synchro Découverte sous condition d'avoir l'ENF2

J'AI 9, 10, 11 OU 12 ANS • 2012, 2011, 2010, 2009 • JE SUIS « AVENIR »

Je peux nager

- ♦ Le niveau Synchro Découverte (sous condition d'avoir l'ENF2 si je suis né(e) en 2010 et après)
- ♦ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ♦ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ Le Challenge Régional et N2 (sous condition d'avoir l'ENF3 si je suis né(e) en 2011 et après)
- ♦ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ♦ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ♦ La Finale Nationale des Avenirs si j'ai 10, 11 et 12 ans sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent

J'AI 12, 13, 14 OU 15 ANS • 2009, 2008, 2007, 2006 • JE SUIS « JEUNE »

Je peux nager

- ♦ Le niveau Synchro Découverte
- ♦ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ♦ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ Le Challenge Régional et N2
- ♦ Le Championnat Régional Jeune sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ Le Championnat Interrégional N2 Jeune sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ Le Championnat de France N1 Jeune sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ Le Championnat de France Élite Jeune sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ♦ La Finale Nationale des Jeunes si j'ai 13 ans sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent



J'AI 15, 16, 17, 18 OU 19 ANS • 2006, 2005, 2004, 2003, 2002 • JE SUIS « JUNIOR »

Je peux nager

- ◆ Le niveau Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Junior sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or

J'AI 19 ANS ET PLUS • 2002 et avant • JE SUIS « SENIOR »

Je peux nager

- ◆ Le niveau Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le niveau Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Senior / Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior / Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior / Toutes Catégories sous condition d'avoir le niveau Synchro d'Or



RECAPITULATIF DU PARCOURS SPORTIF											
AGE	ANNÉE S D'AGE	Synchro Découverte	Poussin(e)	Synchronat	Challenge Régional & N2	Régionaux & N2 Avenir	Régionaux N2, N1 & Élite Jeune	Régionaux N2, N1 & Élite Junior	Régionaux et Chpts Senior / Toutes catégories	Finale Nationale des Avenirs	Finale Nationale des Jeunes
8 ans et -	2013 et après	X	X								
9 ans	2012		X	X	X	X				X	
10, 11 ans	2011 et 2010			X	X	X				X	
12 ans	2009			X	X	X	X			X	
13 ans	2008			X	X		X				X
14 ans	2007			X	X		X				
15 ans	2006			X	X		X	X	X		
16 ans	2005			X	X			X	X		
17 ans	2004			X	X			X	X		
18 ans	2003			X	X			X	X		
19 ans	2002			X	X			X	X		
19 ans et +	2002 et avant			X	X				X		



PRÉSENTATION

Le Synchronat se poursuit pendant toute la carrière de la nageuse. Ce programme permet d'acquérir les bases et les niveaux requis pour les compétitions en natation artistique sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le programme lui-même.

Toutes les épreuves sont acquises de façon définitive

Le Synchronat comprend trois niveaux obligatoires :

- **Synchro Découverte** qui est un niveau de sensibilisation et d'encouragement à la poursuite de l'activité
- **Synchro d'Argent**
- **Synchro d'Or**

Les nageuses/nageurs peuvent se présenter au Synchro Découverte après validation du Pass'sport de l'eau avant, pendant ou après le Pass'compétition.

Toute nageuse/nageur qui souhaite obtenir le niveau Synchro d'Or devra, au préalable, obtenir les niveaux sous-jacents, à savoir les niveaux Synchro Découverte et Synchro d'Argent.

ÉPREUVES

Chaque niveau comprend 3 types d'épreuves dont le détail est proposé dans les fiches «ÉPREUVES Synchronat» :

- **Épreuve n° 1 : Parcours à sec** : proposé à chaque niveau et contenant des éléments incontournables liés aux objectifs visés en fin de Synchronat.
- **Épreuve n° 2 : Propulsion technique** : comportant les appuis de base en déplacement.
- **Épreuve n° 3 : Technique** : composée de mouvements de base et de figures en rapport avec le niveau de compétition correspondant.

Pour le niveau Synchro d'Argent trois niveaux sont proposés, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'un seul pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Argent.

Suivant son âge et niveau de pratique, elle/il aura à valider :

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Avenir pour les nageurs/nageuses né(e)s en 2009 et après ;
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2006, 2007, 2008 et 2009 ;
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2006 et avant.

IMPORTANT: pour la saison 2020-2021, les nageuses/nageurs né(e)s en 2008 et 2005 pourront tout comme ceux nés en 2009 et 2006, choisir leur catégorie, à savoir présenter la technique Avenir pour les 2008 et la technique Jeune pour les 2005.

Le choix de l'organisation de cette dernière épreuve est laissé à l'initiative des Ligues. Si la Ligue décide de ne pas organiser d'épreuve en corrélation avec les éléments techniques, les nageuses/nageurs de la catégorie Junior passeront l'épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune.



Pour le niveau Synchro d'Or, deux niveaux sont proposés, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'un seul pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Or.

Suivant son âge et niveau de pratique, elle/il aura à valider :

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(es) en 2006, 2007, 2008 et 2009;
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(es) en 2006 et avant.

Les nageuses/nageurs né(e)s en année charnière (2006) pourront choisir leur catégorie.

IMPORTANT: pour la saison 2020-2021, les nageuses/nageurs né(e)s en 2005 pourront tout comme ceux nés en 2006, choisir leur catégorie, à savoir présenter la technique Jeune pour les 2005.

La validation de l'épreuve est définitive et la nageuse/le nageur ayant validé la technique en corrélation avec une catégorie d'âge ne devra pas repasser la technique en corrélation avec la catégorie d'âge supérieure.

À l'issue de la validation de ces trois épreuves individuelles, la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant et pourra alors s'engager dans les épreuves individuelles du niveau supérieur.

CARACTÉRISTIQUES

Validation des épreuves :

En cas d'arrêt de pratique, la nageuse/le nageur gardera le bénéfice des épreuves déjà validées.

L'équivalence pour le niveau Synchro Découverte peut être effectuée et validée par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la Ligue.

L'équivalence pour les niveaux Synchro d'Argent et Synchro d'Or peut être effectuée et validée, sur proposition de la DTN, par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la FFN avec copie à la Ligue.

Intégration aux différentes compétitions et poursuite de la formation de la nageuse dans le Synchronat :

Une nageuse/un nageur ayant validé toutes les épreuves d'un niveau pourra intégrer la compétition de référence et pourra également poursuivre sa progression à un niveau supérieur au cours de la saison.



MESURES D'ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE

Toutes les nageuses/nageurs ayant obtenu une épreuve dans un niveau donné gardent le bénéfice de cette épreuve.

L'obtention du niveau « Synchro d'Argent » est obligatoire pour participer aux compétitions Jeune.

L'obtention du niveau « Synchro d'Or » est obligatoire pour toutes les nageuses souhaitant participer aux Championnats de France N1 et Élite Junior, Senior et Toutes Catégories.

RAPPEL ENF : Toutes les nageuses/nageurs né(e)s en 2011 et après, doivent être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions du programme (Challenge compris). (A confirmer en fonction des prochaines modifications réglementaires de l'ENF).

ENGAGEMENTS

Conditions générales :

Les engagements se feront selon les conditions prévues par les Ligues organisatrices. Le Synchronat est créé dans Extranat par la Ligue organisatrice ou par un Responsable Natation Artistique désigné par celui-ci. L'organisateur pourra alors importer les engagements dans Narval. La Ligue organisatrice de la compétition vérifie l'exactitude des engagements.

Engagement dans les différents niveaux :

L'engagement au Synchro Découverte peut se faire avant, pendant ou après le Pass'compétition mais obligatoirement après le Passeport de l'eau pour les 2011 et après.

L'engagement dans les différentes épreuves d'un niveau se fait au cours de la saison dans un ordre indifférent. Une nageuse/un nageur peut s'engager plusieurs fois sur la même épreuve au cours de la saison.

L'engagement au niveau supérieur n'est possible que lorsque le niveau inférieur est acquis dans son ensemble.

Le passage pourra ou ne pourra pas se faire au cours d'une même session. La décision reste à l'initiative de la Ligue. L'engagement dans un niveau de compétition donné rend obligatoire l'obtention de toutes les épreuves du niveau de Synchronat requis. Un club peut ainsi engager ses nageuses/nageurs, ayant validé la totalité des épreuves requises, à un niveau de compétition donné au cours de la saison.

L'accès aux différentes compétitions peut se faire à n'importe quel moment de la saison à partir du moment où les engagements Extranat ne sont pas clos.

ORGANISATION TERRITORIALE

- ◆ Départemental pour le Synchro Découverte. Les Départements qui ne sont pas en mesure d'organiser une session Synchro Découverte peuvent se rattacher à un autre Département, sous réserve de l'accord de la Ligue.
- ◆ Régional
- ◆ Interrégional

Cependant, pour le niveau Synchro d'Or, l'échelon Régional au minimum est demandé.

Spécificité des DOM-TOM : Chaque ligue peut organiser les compétitions du Synchronat mais se rattacher à une N2 pour les compétitions Interrégionales.



Toute modification du règlement FINA intervenant en cours de saison sportive pourra être appliquée au règlement FFN, si elle intervient avant le 31 décembre de la saison en cours.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DANS LES ÉPREUVES

- Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club FFN sans être licencié.
- Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.
- Une ou des nageuses peut(vent) être positionnée(s), de manière exceptionnelle, sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale sur des compétitions données.

CATÉGORIES D'ÂGE

- Poussin(e)s : 9 ans et moins (2012 et après)
- Avenirs : 9 - 12 ans (2012, 2011, 2010 et 2009)
- Jeunes : 12 - 15 ans (2009, 2008, 2007 et 2006)
- Juniors : 15 - 19 ans (2006, 2005, 2004, 2003 et 2002)
- Seniors : 19 ans et plus (2002 et avant) / Toutes catégories : 15 ans et plus (2006 et avant).

SURCLASSEMENT

Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2009) considéré(es) comme Avenir et Jeune et les nageuses/nageurs âgé(es) de 15 ans (2006) considéré(es) comme Jeune et Junior peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories, excepté en Challenge.

Pour les compétitions Seniors-Toutes catégories, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres d'équipe et de ballet combiné, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior, sous condition, que, la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses/nageurs nageant le ballet, soient des nageuses/nageurs seniors (19 ans et plus).

Ces ballets ne pourront pas participer à la compétition si le nombre de nageuses/nageurs seniors titulaires n'est pas respecté.

Les solos libres et duos libres peuvent être composés exclusivement de nageuses/nageurs juniors, à condition de ne pas avoir nagé la même épreuve dans leur catégorie.

Le highlight peut être nagé par les mêmes nageuses/nageurs en Jeune (highlight acro), Junior et Toutes catégories.

Les épreuves techniques juniors et seniors sont considérées comme des épreuves différentes.



EXEMPTION DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Pour les catégories Junior et Senior / Toutes Catégories, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

- les ballets ayant participé aux Championnats d'Été Élite Jeune, Élite Junior et Championnat de France Senior/Toutes Catégories 2019,
- les ballets jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France d'hiver 2020 et ceux ayant participé au Championnat de France d'hiver 2020,
- les solos libres jeunes et les solos techniques juniors ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2020 et ceux ayant participé à la phase qualificative 2020,
- les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes, les Championnats de Nationale 2 Avenir et Jeune servant de phases qualificatives,
- les solos libres seniors.

Les régions qui ne sont pas en mesure d'organiser une compétition Régionale peuvent se rattacher à une autre région, sous réserve de l'accord des deux Ligues concernées.

RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES ET L'ACCÈS EN FINALE

Sauf spécification contraire figurant dans le présent document, la réglementation FINA s'applique aux épreuves.

Application de la règle AS 7 FINA pour les éliminatoires et finales. Pour des raisons logistiques il est possible d'organiser une finale directe. **Cependant pour toute épreuve comportant des éliminatoires et une finale, l'accès à la finale ne se fera que sous condition de refaire les points de qualification (sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe).**

ÉQUIVALENCE DU NIVEAU SYNCHRO OR

L'obtention du niveau Synchro d'Or est obligatoire pour toutes les nageuses/nageurs souhaitant participer aux Championnats de France d'hiver et d'été N1 et Élite Junior et Senior / Toutes Catégories.

Toutes les nageuses/nageurs jeunes ayant obtenu un minimum de 60 points en figures imposées aux différents Championnats de France et **titulaire** d'un ballet (solo, duo, équipe ou highlight acro), obtiendront le niveau Synchro d'Or.

PARTICIPATION MASCULINE

Les duos libres et/ou techniques mixtes sont rajoutés dans chaque catégorie. Leur participation aux Championnats de France d'été Élite Jeune et Junior se fera au cas par cas suivant les points obtenus sur les compétitions qualificatives.



PARTICIPATION DES ÉTRANGERS

La participation des étrangers se fait avec l'accord de la FFN et l'autorisation de la fédération étrangère. Elle fait l'objet d'une réglementation particulière en accord avec la réglementation FINA AS 6.1.2 / AS 6.1.3. Une présentation des passeports des nageuses/nageurs sera demandée à la réunion technique.

En cas de participation de nations ou clubs étrangers

Si plus de trois ballets de nations étrangères différentes sont présents en finale, un podium international pourra être organisé. Dans le cas contraire et sous condition d'être classés dans les trois premiers, ils seront intégrés au podium national et recevront une récompense.

Les Championnats de France d'été Élite sont ouverts aux nations ou clubs étrangers dans la limite de : deux solos, deux duos, une équipe et un combiné et un highlight Junior. Au moins un juge doit être engagé par ballet collectif.

Accès à la Finale en cas de non finale directe

Le ballet, ayant le meilleur total additionnel aux éliminatoires, par nation étrangère, sera admis à nager en finale, à la condition que celui-ci s'intègre dans les effectifs de ballets finalistes suite au classement des éliminatoires. Ce ballet s'ajoutera alors aux finalistes françaises.

Lors des tirages au sort des groupes, les étrangers seront intégrés en fonction de leur classement dans les deux groupes de 6 ballets de clubs français. Chaque groupe du tirage au sort comprendra 6 ballets de clubs français plus les étrangers éventuellement (règlement FFN).

Participation des étrangères/étrangers licenciés(es) dans un club français

Les athlètes non sélectionnables en Equipe de France et régulièrement licencié(e)s dans un club français conformément à l'article 24.3 du Règlement intérieur de la FFN, peuvent participer aux compétitions organisées par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les athlètes français(es).

Elles/Ils sont également soumis(es) aux mêmes règles de niveau de compétition et de catégorie. En ce qui concerne les duos et les équipes, les ballets comprenant un effectif de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en Equipe de France ne peuvent pas se voir délivrer le titre de «Champion de France». En solo, également une nageuse étrangère/un nageur étranger ne peut pas avoir de titre de Champion(ne) de France.



DISPOSITIF ILE DE LA RÉUNION

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury de JA.

Pour les Championnats de France d'été :

La Ligue Régionale organise une compétition sur place avec la présence d'un juge A désigné par la FFN et des officiels de la Ligue. Tous les clubs de la Ligue peuvent y participer. Toutes les épreuves des différentes catégories ainsi que la qualification pour la Finale des Avenirs et des Jeunes sont proposées lors de cette compétition.

Le juge arbitre A désigné par la FFN valide les résultats et les qualifications dès la fin de la compétition.

Sous réserve de faire les points de qualification, le 1er de chaque épreuve est qualifié pour les Championnats de France d'été Élite. Le ballet classé deuxième est qualifié pour la N1. Les ballets suivants ont la possibilité d'aller aux N2 en métropole. Pour se qualifier aux N1, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion. **Cependant le ballet qualifié pour les Championnats de France d'été Élite pourra nager s'il le souhaite en N1. Il bénéficiera alors d'un double classement.**

DISPOSITIF TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury de JA.

Pour les Championnats de France d'été :

Même procédé si ce sont des solos et des duos seulement. Pour les épreuves d'équipe, le ou les clubs doivent participer aux N2 en métropole. Pour se qualifier, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF LIGUE CORSE

Les clubs de la Ligue Corse ne prennent pas de places dans les quotas à l'interrégion Sud-Est. Sous réserve de faire les points de qualification, si un club de la Ligue Corse se classe premier et si le club suivant appartient à l'interrégion Sud-Est, alors ces deux clubs sont directement qualifiés pour les Championnats de France Élite.

Pour se qualifier aux N1, les clubs de la Ligue Corse doivent rentrer dans les quotas de l'interrégion Sud-Est sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF CENTRES NATIONAUX D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU (CNAHN)

Si un centre national d'accès au haut-niveau n'a pas été positionné en équipe libre et/ou technique Élite Jeune ou Élite Junior durant la saison 2018-2019, il sera automatiquement positionné en éliminatoires et/ou finales directes équipes libres des Championnats de France Élite Jeune ou Élite Junior 2020-2021, sans passer par la N1 équipes libres 2020-2021 et le Championnat de France d'Hiver Junior en équipes techniques. Ces ballets se rajouteront aux équipes libres et/ou techniques des éliminatoires et/ou finales directes Élite.



SÉLECTIONS COLLECTIFS DES ÉQUIPES DE FRANCE

Dans le cadre des compétitions nationales, des épreuves de présélections ou de sélections pour les collectifs des Équipes de France peuvent être incluses dans le programme des Championnats de France. Les règlements et les conditions d'accès sont définis par la DTN dans les modalités de sélection.

OFFICIELS

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels de Natation Artistique. Les personnes convoquées par la FFN quelle que soit leur mission ne représentent pas leur club.

Pour les Championnats de France d'hiver et d'été N1 et Élite Jeunes, les clubs engageant dix nageuses/nageurs au moins en figures imposées devront engager un officiel A (à jour de son recyclage) ou A en examen. Cet officiel devra être engagé sur Extranat. Dans le cas contraire, une pénalité financière à régler au plus tard au début de la compétition sera appliquée (voir Règlements financiers).

Outre cette clause, tout club participant en épreuve collective doit engager, via Extranat une personne licenciée afin d'aider sur différentes missions proposées par le Juge-Arbitre de la compétition.

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition Régionale, Interrégionale, Nationale.

Lors des compétitions nationales, le délégué du Président de la FFN désigne le jury d'appel en conformité avec le règlement intérieur de la FFN et en assure la présidence.

RÉSULTATS

Si un ballet n'est pas en mesure de nager la finale avec son effectif minimum pour raison médicale, il ne nagera pas la finale et donc ne sera pas classé dans celle-ci. Cependant, il sera le premier ballet classé après les finalistes.

Les résultats sont vérifiés par le Juge-Arbitre et diffusés après validation. À l'issue des compétitions nationales, les résultats seront accessibles sur le site internet FFN.

Les résultats des autres compétitions seront envoyés au siège de la Fédération Française de Natation (nathalie.lavoux@ffnatation.fr) par les Ligues concernées dans les 24 heures suivant la compétition.

DEMANDE DE DÉROGATION POUR QUOTAS MANQUANTS

Pour toutes les catégories d'âge, le Juge Arbitre des N2 a la possibilité de proposer, de manière exceptionnelle, à une commission d'étude (Direction Technique Nationale et Juges Internationaux) une vidéo du ballet ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France mais n'étant pas qualifié en raison des quotas attribués. Cette vidéo doit être envoyée dans les 48 heures suivant la fin de la compétition à la Fédération Française de Natation. Cette règle s'applique aussi pour la Finale des Avenirs et des Jeunes.



PRINCIPES DE QUALIFICATION :

1. La qualification aux compétitions Interrégionales N2 prend en compte :

- un minimum de points à réaliser.

Ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. Ils ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe.

2. La qualification aux Championnats de France prend en compte :

- un positionnement d'après les résultats de la saison précédente (qualification N-1) ou de l'année en cours (qualification lors des Championnats de France d'hiver pour les solos et duos libres Jeunes et pour les solos, duos et équipes techniques Juniors). **Pour la saison 2020-2021, elle prend aussi en compte les résultats des Championnats de France Élite d'été 2019 (qualification N-2),**

- un quota de places,
- un minimum de points à réaliser pour les ballets obtenant ces places.

Ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. Ils ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe.

Si les ballets classés premiers ne réalisent pas les minima de points pour les Championnats de France d'été Élite, ils seront sélectionnés pour les Championnats N1, sous condition de réaliser les minima de points relatifs à la N1. De ce fait, le nombre de ballets pour les Championnats N1 sera augmenté.

POSITIONNEMENT REFUSÉ

Si un club refuse la qualification de son ballet en Élite dans une catégorie donnée, il ne sera pas automatiquement repositionné en N1 mais devra y gagner sa sélection en passant par la N2. Cependant s'il réalise au Championnat N2 les points de qualification d'Élite, il devra obligatoirement nager en Élite.

RÉGULATION SI POSITIONNEMENT REFUSÉ

Quels que soient le niveau, la catégorie ou l'épreuve, si les ballets sélectionnés en Élite ne confirment pas leur participation, la régulation se fera au profit des sélections dans l'année.

En cas de non-participation d'un des ballets qualifiés à l'issue du Championnat de France d'hiver, lors des engagements prévisionnels d'été, le ou les ballet(s) succédant, se verra(ont) proposer l'engagement dans l'épreuve correspondante à condition d'avoir obtenu les scores requis. Au-delà de la date des engagements, la régulation pour la compétition se fera sur le Championnat de France N1 de la saison pour atteindre l'effectif requis.

ACCÈS AUX DIFFERENTS CHAMPIONNATS

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS N2

	AVENIR	JEUNE	JUNIOR	SENIOR/TC
SOLO LIBRE	116	120	61	
SOLO TECHNIQUE			58	
DUO LIBRE	114	118	60	61
DUO TECHNIQUE			57	60
DUO MIXTE LIBRE	Il n'y a pas de points définis en duo mixte technique et libre dans les différentes catégories pour l'accès à la N2.			
DUO MIXTE TECHNIQUE				
ÉQUIPE LIBRE	112	116	59	62
ÉQUIPE TECHNIQUE			56	61
COMBINÉ			60	63
HIGHLIGHT			61	62
HIGHLIGHT ACRO		60		

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER JEUNE & JUNIOR

		SOLO LIBRE JEUNE	DUO LIBRE JEUNE	SOLO TECHNIQUE JUNIOR	DUO TECHNIQUE JUNIOR	ÉQUIPE TECHNIQUE JUNIOR
	POINTS	130	128	65	64	63
QUOTAS	ILE DE FRANCE	6	2	4	2	2
	NORD EST	4	2	4	2	2
	OUEST	6	2	5	2	2
	SUD EST	9	2	6	2	2
	SUD OUEST	9	2	9	2	2
	ACCÈS A L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE	A partir de la 3ème place des IR : IdF, NE, O et à partir de la 4ème place des IR SO & SE	FINALE DIRECTE	A partir de la 3ème place de chaque IR	FINALE DIRECTE	FINALE DIRECTE
	TOTAL PLACES ÉPREUVE QUALIFICATIVE	22		18		
	ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES	• 2 premiers des IR : IdF, SE, O et les 3 premiers des IR : SE & SO • 8 premiers de l'épreuve qualificative		FINALE DIRECTE		
	TOTAL PLACES AUX ÉLIMINATOIRES	20				
	ACCÈS FINALE	12 premiers des éliminatoires	• Quotas IR • 6 premiers des Hivers de la saison précédente	• 2 premiers de chaque IR • 6 premiers de l'épreuve qualificative	• Quotas IR • 6 premiers des Hivers de la saison précédente	• Quotas IR • 6 premiers des Hivers de la saison précédente
	TOTAL PLACE FINALE	12	16	16	16	16
	ACCÈS ÉLITE DANS L'ANNÉE	12 premiers	6 premiers	12 premiers	6 premiers	6 premiers

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JEUNE



		SOLO LIBRE	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT ACRO
	SCORE N1	126	124	120	122	63
	SCORE ÉLITE	130	128		126	65
QUOTAS	ILE DE FRANCE	3	4	Pas de quotas définis pour l'accès en N1	4	4
	NORD EST	3	4		4	4
	OUEST	3	4		4	4
	SUD EST	3	4		4	4
	SUD OUEST	3	5		5	5
N1	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	FINALE DIRECTE	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR	FINALE DIRECTE	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR
	TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES		16		16	16
	TOTAL PLACE FINALE		12		12	12
ÉLITE	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	• 12 premiers du Chpt Hiver • 7 premiers des N1	• 6 premiers du Chpt Hiver • Le premier de chaque N2 (5) • 5 premiers des N1	Au cas par cas	• 6 premiers des Élite N-2 • Le premier de chaque N2 (5) • 5 premiers des N1	• 6 premiers des Élite N-2 • Le premier de chaque N2 (5) • 5 premiers des N1
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES	19	16		16	16
	TOTAL PLACE FINALE	12	12		12	12

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JUNIOR



		SOLO TECHNIQUE	SOLO LIBRE	DUO TECHNIQUE	DUO LIBRE	DUO TECHNIQUE MIXTÉ	DUO LIBRE MIXTÉ	ÉQUIPE TECHNIQUE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT	COMBINÉ
SCORE N1		62	65	61	64	57	61	60	63	66	64
SCORE ÉLITE		65	68	64	67			63	66	68	67
QUOTAS	ILE DE FRANCE	3	4	4	4	Pas de quotas définis pour l'accès en N1		4	4	4	4
	NORD EST	3	4	4	4			4	4	4	4
	OUEST	3	4	4	4			4	4	4	4
	SUD EST	3	4	4	4			4	4	4	4
	SUD OUEST	3	4	5	5			5	5	5	5
N1	ACCÈS FINALE		A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR			FINALE DIRECTE		A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR			
	TOTAL PLACE FINALE	15	15	16	16			16	16	16	16
ÉLITE	ACCÈS FINALE DIRECTE	● 12 premiers du Chpt Hiver ● 3 premiers des N1	● Le premier de chaque N2 (5) ● 7 premiers des N1	● 6 premiers du Chpt Hiver ● Le premier de chaque N2 (5) ● 3 premiers des N1	● 6 premiers des Élités N-2 ● Le premier de chaque N2 (5) ● 3 premiers des N1	Au cas par cas		● 6 premiers du Chpt Hiver ● Le premier de chaque N2 (5) ● 3 premiers des N1	● 6 premiers des Élite N-2 ● Le premier de chaque N2 (5) ● 3 premiers des N1	● Le premier de chaque N2 (5) ● 7 premiers des N1	● 6 premiers des Élite N-2 ● Le premier de chaque N2 (5) ● 3 premiers des N1
	NOMBRE PLACE FINALE	15	12	14	14			14	14	12	14

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE SENIOR/TC



		SOLO LIBRE	DUO TECHNIQUE	DUO LIBRE	DUO TECHNIQUE MIXTE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	ÉQUIPE TECHNIQUE	HIGHLIGHT	COMBINÉ
	SCORE ÉLITE	66	63	65	57	61	66	62	66	67
QUOTAS	ILE DE FRANCE	3	2	2	Pas de quotas définis pour l'accès en Élite		2	2	2	2
	NORD EST	3	2	2			2	2	2	2
	OUEST	3	2	2			2	2	2	2
	SUD EST	3	2	2			2	2	2	2
	SUD OUEST	3	2	2			2	2	2	2
	ACCÈS FINALE DIRECTE	● Quotas N2	● Quotas N2 4 premiers des FRANCE N-2		FINALE DIRECTE		● Quotas N2 4 premiers des FRANCE N-2			
	NOMBRE PLACE FINALE	15	14	14			14	14	14	14



PUBLIC CONCERNÉ	
9 ans et moins (2012 et après)	
OBJECTIF	
Proposer un programme avec des contenus adaptés au jeune public pour les préparer au système compétitif	
CONDITIONS D'ACCÈS	
• Etre titulaire du sauv'nage (ENF1)	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES	ÉPREUVE LIBRE
2 figures obligatoires • Perilleux arrière groupé • Ballet leg Ces figures seront réalisées avec ou sans des aides extérieures (bidons, frites, haltères)	Ballet avec des éléments imposés Kick, Battements costaux, Voilier, 1 Cercle, 1 Ligne Distance : 25 m minimum Durée : 1'30 (+ ou - 15 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
• Chaque organisateur pourra s'approprier cette épreuve et proposer le jugement et le classement de son choix. • Jury : à partir du niveau Jeune Officiel et au choix de l'organisateur. • Récompense : au choix de l'organisateur (médailles et/ou récompenses à tous les participants et/ou distribution de diplômes).	



PUBLIC CONCERNÉ	
9, 10, 11, 12 ans (2012, 2011, 2010, 2009)	
COMPÉTITIONS	
⇒ CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVENIR ⇒ CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR ⇒ LA FINALE NATIONALE DES AVENIRS	
CONDITIONS D'ACCÈS	
- Avoir validé le niveau Synchro Découverte - Avoir obtenu les points requis pour le Championnat N2 - Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer à la Finale Nationale des Avenirs	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 15 sec)
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)	DUOS MIXTE LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)	
CLASSEMENTS & PODIUMS	
50% FIGURES IMPOSÉES + 50% ÉPREUVES LIBRES Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve. 100% FIGURES IMPOSÉES	
RÈGLES GÉNÉRALES	
- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2009) considérées comme Avenirs et Jeunes peuvent nager dans deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories. - La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.	

CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVENIR



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat Nationale 2

Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Avenirs n'ont pas l'obligation de participer aux Régionaux. Les Championnats Nationale 2 Avenir servent de phases qualificatives pour la Finale Nationale des Avenirs 2021.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR

SOLOS LIBRES	116
DUOS LIBRES	114
DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES LIBRES	112

CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR

RÈGLES

Les Championnats Nationale 2 Avenir permettent la qualification à la Finale Nationale des Avenirs

Pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2011, 2010, 2009 et titulaires du Synchro d'Argent. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.

Attention le Synchro d'Argent est obligatoire lors de l'engagement à la Finale Nationale et non lors de la sélection.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS À LA FINALE NATIONALE DES AVENIRS

SOLOS LIBRES	- les trois (3) premiers solos des IR NE, IDF, et O et les quatre (4) premiers solos des IR SE et SO nées en 2011 sont qualifiés - les trois (3) premiers solos des IR NE, IDF, et O et les quatre (4) premiers solos des IR SE et SO nées en 2010 sont qualifiés - les trois (3) premiers solos des IR NE, IDF, et O et les quatre (4) premiers solos des IR SE et SO nées en 2009 sont qualifiés Les nageurs se rajoutent au quota de chaque IR.
DUOS LIBRES	les trois (3) premiers duos des IR NE, IDF, et O et les quatre (4) premiers duos des IR SE et SO sont qualifiés.
DUOS LIBRES MIXTES	les duos mixtes se rajoutent au quota de chaque IR.

FINALE NATIONALE DES AVENIRS



PUBLIC CONCERNÉ

10, 11 & 12 ans (2011, 2010, 2009)

RÈGLES

- Avoir validé au minimum le niveau « Synchro d'Argent ».
- Remplir les conditions d'accès générales à la compétition pour toutes les nageuses/nageurs.
- La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative, sans remplaçant(e) et par année d'âge.
- La qualification dans l'épreuve « duo » est par catégorie.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des quotas des Dom-Tom ni de la participation masculine.

ÉPREUVES :

TESTS DE SOUPLESSE

Pour les solistes uniquement

SOLOS LIBRES

A l'issue des figures imposées, les 10 premières nageuses/nageurs de chaque année d'âge passeront de la 8ème à la 17ème place en solo et les 7 suivantes passeront de la 1ère à la 7ème place en solo.

DUOS LIBRES

A l'issue des figures imposées, les 10 premiers duos passeront de la 8ème à la 17ème place en duo et les 7 suivants passeront de la 1ère à la 7ème place en duo.

DUOS LIBRES MIXTES

CLASSEMENTS & PODIUMS

- **100 % figures imposées** : un podium est organisé pour chaque année d'âge.
- **SOLOS LIBRES** : un podium (**50% figures imposées + 50% solo + bonus souplesse**) est organisé pour chaque année d'âge et un titre de vainqueur de la Finale des Avenirs est décerné.
- **DUOS LIBRES** : un podium (**50% figures imposées + 50% duo**) est organisé pour la catégorie Avenir et un titre de vainqueur de la Finale des Avenirs est décerné.
- **DUOS LIBRES MIXTES** : un podium (**50% figures imposées + 50% duo mixte**) est organisé pour la catégorie Avenir et un titre de vainqueur de la Finale des Avenirs est décerné.



LE PUBLIC CONCERNÉ

12, 13, 14, 15 ans (2009, 2008, 2007, 2006)

COMPÉTITIONS

- ⇒ JOURNÉES D'AUTONME
- ⇒ ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE
- ⇒ CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNE
- ⇒ CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JEUNE
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ NATIONALE 1 JEUNE
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JEUNE OPEN
- ⇒ LA FINALE NATIONALE DES JEUNES

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES 2 figures obligatoires + 1 groupe optionnel	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 15 sec)
DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 15 sec)	DUOS MIXTE LIBRES 2'45 (+ ou - 15 sec)
ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 15 sec)	HIGHLIGHTS ACROS 2'30 (+ ou - 15 sec)

CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 50% FIGURES IMPOSÉES + 50% ÉPREUVES LIBRES
Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve.
- 100% HIGHLIGHTS ACROS
- 100% FIGURES IMPOSÉES
Un podium général est organisé et un titre en figures imposées Jeune est attribué incluant les quatre (4) années d'âge (nageuses/nageurs né(e)s en 2009, 2008, 2007, 2006).
Un deuxième podium est organisé et un titre en figures imposées Jeune est attribué pour les nageuses/nageurs plus jeunes (né(e)s en 2009 et 2008).

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 12 ans (2009) considéré(e)s comme Avenirs et Jeunes et les nageuses/nageurs âgé(e)s de 15 ans (2006) considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories.
- La qualification dans l'épreuve **solo libre** est nominative et sans remplaçant(e).
- **Les équipes libres** ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/ nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s.
Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes :
pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- **Les highlights acros** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite.
Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.



RÈGLES

Les journées d'Automne Jeune sont sélectives à l'épreuve qualificative et le Championnat de France d'hiver Jeune.

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2021 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
------------------	--------------	-------------	--------------------

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS

À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES	vingt-deux (22) (deux (2) de l'IR NE classés à la 3ème et 4ème place, quatre(4) des IR O et IDF classés de la 3ème à la 6ème place et six (6) des IR SE et SO classés de la 4ème à la 9ème place) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 130 points.
--------------	--

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS

AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES	douze (12) (les deux (2) premiers des IR O, IDF, NE et les trois (3) premiers des IR SE et SO) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 130 points.
DUOS LIBRES	dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 128 points.
DUOS LIBRES MIXTES	Suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés à la finale directe duos mixtes du Championnat de France d'hiver Jeune.



RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2021 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES

SOLOS LIBRES

Pas de podium organisé pour cette phase qualificative

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE**

les **huit (8)** premiers solos libres à condition d'avoir réalisé **130** points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des quotas des podiums N-1, des Dom Tom ni des dérogations DTN.
- Possibilité de ne faire que les figures imposées pour les nageuses/nageurs suivant(e)s : 2009, 2008, 2007, 2006 retenues à l'issue du classement des figures imposées des Championnats de France N1-Élite et Nationale 2 Jeune 2019, à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes 2019 et des Championnats de France d'hiver 2019 ainsi qu'aux nageuses/nageurs positionné(e)s dans le Projet de Performance Fédéral et celles/ceux proposé(e)s sur la liste ministérielle «espoir». La diffusion de la liste par la DTN sera communiquée en début de saison sportive. Les engagements préliminaires devront parvenir à la Fédération avant la date limite du 30 octobre 2020.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Jeune pourront nager directement aux N2 2021 sans passer par les Régionaux.

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES
130 points

- douze (12) (les deux (2) premiers des journées d'Automne : O, IDF, NE et les trois (3) premiers des journées d'Automne SE et SO)
- les huit (8) premiers de l'épreuve qualificative
- les trois (3) premiers du Championnat de France d'hiver Jeune 2019

DUOS LIBRES
128 points

- dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne)
- les six (6) premiers du Championnat de France d'hiver Jeune 2019

DUOS LIBRES MIXTES

- suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés à la finale directe duos mixtes du Championnat de France d'hiver Jeune

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JEUNE**

SOLOS LIBRES

douze (12) solos libres seront qualifiés à condition d'avoir réalisé **130** points.

DUOS LIBRES

six (6) duos libres seront qualifiés à condition d'avoir réalisé **128** points.

DUOS LIBRES MIXTES

Suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés au Championnat de France d'Été Élite Jeune.



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat Nationale 2

- Les ballets exemptés des Championnats Régionaux sont tous les ballets ayant participé au Championnat de France Élite 2019 Jeune ainsi que les ballets libres ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2020 et pour le Championnat de France d'hiver Jeune 2020 lors des Journées d'Automne.
- Le Championnat Régional Jeune peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux Régionaux. Les Championnats Nationale 2 Jeune servent de phases qualificatives pour la Finale Nationale des Jeunes 2021.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JEUNE

SOLOS LIBRES	120
DUOS LIBRES	118
DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES LIBRES	116
HIGHLIGHTS ACROS	60

CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JEUNE



RÈGLES

Les Championnats Nationale 2 sont qualificatifs pour les Championnats Nationale 1 et Élite. Ils permettent la qualification à la Finale Nationale des Jeunes pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008 titulaires du Synchro d'Argent

- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2, sans remettre en jeu leur qualification. **Ces ballets feront l'objet d'un double classement.**
- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les nageuses/nageurs ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux Régionaux. **Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.**

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 1 JEUNE

SOLOS LIBRES	quinze (15) solos libres, les trois (3) premiers de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu les 126 points.
DUOS LIBRES	seize (16) duos libres (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR : O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu les 124 points.
DUOS LIBRES MIXTES	les duos libres mixtes de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu les 120 points.
ÉQUIPES LIBRES	seize (16) équipes libres (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR : O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu les 122 points.
HIGHLIGHTS ACROS	seize (16) highlights acros (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR : O, IDF, NE, SE et quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu les 63 points.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT ÉLITE JEUNE

DUOS LIBRES	cinq (5) duos libres (chaque champion Interrégional N2) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 128 points.
ÉQUIPES LIBRES	cinq (5) équipes libres (chaque championne Interrégionale N2) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu les 126 points.
HIGHLIGHTS ACROS	cinq (5) highlights acros (chaque champion Interrégional N2) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu les 65 points.



RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets classés premiers aux N2 non qualifiés en Élite mais ayant obtenu les points pour la N1.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quinze (15).
DUOS LIBRES	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).
DUOS LIBRES MIXTES	Suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés à la finale directe duos mixtes du Championnat de France Élite Jeune.
ÉQUIPES LIBRES	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).
HIGHLIGHTS ACROS	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AU CHAMPIONNAT ÉLITE JEUNE**

SOLOS LIBRES	les sept (7) premiers solos seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 130 points.
DUOS LIBRES	les cinq (5) premiers duos seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 128 points.
DUOS LIBRES MIXTES	la qualification des duos libres mixtes se fera au cas par cas suivant les points obtenus.
ÉQUIPES LIBRES	les cinq (5) premières équipes seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 126 points.
HIGHLIGHTS ACROS	les cinq (5) premiers highlights acros seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 65 points.



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers. En cas de désistement lors des engagements prévisionnels d'été, d'un ballet qualifié à l'issue du Championnat de France Élite Jeune 2019 ou du Championnat de France d'hiver Jeune 2020 et de non qualification sur une N2 2021, le ou les ballet(s) succédant ayant obtenu les points requis, se verra (ont) proposer l'engagement dans l'épreuve concernée. Au-delà de la date des engagements, la régulation se fera sur le Championnat de France N1 Jeune 2021 pour atteindre l'effectif attendu à condition d'avoir obtenu les points requis.
- Un gala pourra être organisé. Les clubs engagés devront être en mesure de proposer un ballet de gala (accessoires autorisés).

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES 130 points	• les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver Jeune 2020 • les sept (7) premiers du championnat de France N1 Jeune 2021.
DUOS LIBRES 128 points	• les six (6) premiers du championnat de France d'hiver Jeune 2020 • cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Jeune 2021) • les cinq (5) premiers du championnat de France N1 Jeune 2021.
DUOS LIBRES MIXTES	• suivant leur prestation au championnat de France d'hiver Jeune 2020 ou au championnat de France N1 Jeune 2021.
ÉQUIPES LIBRES 126 points	• les six (6) premières du championnat Élite Jeune 2019 • cinq (5) des N2 (chaque championne N2 Jeune 2021) • les cinq (5) premières du championnat de France N1 Jeune 2021.
HIGHLIGHTS ACROS 65 points	• les six (6) premiers du championnat Élite Jeune 2019 • cinq (5) des N2 (chaque highlight acro champion N2 Jeune 2021) • les cinq (5) premiers du championnat de France N1 Jeune 2021.

ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	Cette épreuve comporte des éliminatoires à dix-neuf (19) et une finale à douze (12).
DUOS LIBRES	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).
DUOS LIBRES MIXTES	La participation se fera au cas par cas suivant les points obtenus.
ÉQUIPES LIBRES	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).
HIGHLIGHTS ACROS	Cette épreuve comporte des éliminatoires à seize (16) et une finale à douze (12).



PUBLIC CONCERNÉ
13 ans (2008)
RÈGLES
• Avoir validé au minimum le niveau « Synchro d'Argent ». • Remplir les conditions d'accès générales à la compétition pour toutes les nageuses/nageurs. • La qualification dans l'épreuve « solo » est nominative, sans remplaçant(e) et par année d'âge. • Les chiffres ne tiennent pas compte des quotas des Dom-Tom ni de la participation masculine.
ÉPREUVES
TESTS DE SOUPLESSE
SOLOS LIBRES A l'issue des figures imposées, les 10 premières nageuses/nageurs de chaque année d'âge passeront de la 8ème à la 17ème place en solo et les 7 suivantes passeront de la 1ère à la 7ème place en solo
CLASSEMENTS & PODIUMS
• 100 % figures imposées : un podium est organisé pour chaque année d'âge. • SOLOS LIBRES : un podium (50% figures imposées + 50% solo + bonus souplesse) est organisé pour chaque année d'âge et un titre de vainqueur de la Finale Jeunes est décerné.

LA CATÉGORIE JUNIOR



PUBLIC CONCERNÉ

15, 16, 17, 18, 19 ans (2006, 2005, 2004, 2003, 2002)

COMPÉTITIONS

- ⇒ JOURNÉES D'AUTONME JUNIOR
- ⇒ ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR
- ⇒ CHAMPIONNAT RÉGIONAL JUNIOR
- ⇒ CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JUNIOR
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ NATIONALE 1 JUNIOR
- ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JUNIOR OPEN

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2
- Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 15 sec)	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 15 sec)	ÉQUIPES LIBRES 4'00 (+ ou - 15 sec)
BALLETS COMBINÉS 4'00 (+ ou - 15 sec)	HIGHLIGHTS 2'30 (+ ou - 15 sec)

CLASSEMENTS § PODIUMS

- 100% CHAQUE ÉPREUVE
- Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve.
 - **Pour cette saison, un podium est organisé et un titre est également attribué pour les solistes né(e)s en 2005.**

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgé(e)s de 15 ans (2006) considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans les deux catégories à condition de ne pas nager la même épreuve dans les deux catégories (le highlight et le highlight acro sont deux épreuves différentes).
- La qualification dans l'épreuve **solo technique et libre** est nominative et sans remplaçant(e).
- Les **équipes techniques et libres** ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalité de nageuses/nageurs manquant(e)s.
- Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les **ballets combinés et les highlights** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Ils doivent avoir un effectif de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans ces épreuves.



RÈGLES

Les journées d'Automne Junior sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Junior

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2021 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	DUOS TECHNIQUES	DUOS TECHNIQUES MIXTES	ÉQUIPES TECHNIQUES
------------------	-----------------	------------------------	--------------------

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	dix-huit (18) (deux (2) des IDF et NE classés à la 3ème et 4ème place, trois (3) de l'IR O, quatre (4) de l'IR SE classés de la 3ème à la 6ème place et sept (7) de l'IR SO classés de la 3ème à la 9ème place) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 65 points.
------------------	---

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 65 points.
DUOS TECHNIQUES	dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 64 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés à la finale directe duos mixtes du Championnat de France d'hiver Junior
ÉQUIPES TECHNIQUES	dix (10) (les deux (2) premières de chaque IR) seront qualifiées à condition d'avoir réalisé 63 points.



RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2021.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES

Pas de podium organisé pour cette phase qualificative

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
À LA FINALE DIRECTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR**

les **six (6)** premiers solos techniques à condition d'avoir réalisé **65** points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des quotas des podiums N-1, des Dom Tom ni des dérogations DTN.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Junior 2021 pourront nager directement les N2 d'été 2021 sans passer par les Régionaux.

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS TECHNIQUES 65 points	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne) • les six (6) premiers de l'épreuve qualificative • les trois (3) premiers du Championnat de France d'hiver Junior 2019
DUOS TECHNIQUES 64 points	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne) • les six (6) premiers du Championnat de France d'hiver Junior 2019
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• suivant leur prestation les duos mixtes pourront être qualifiés à la finale directe duos mixtes du Championnat de France d'hiver Junior
ÉQUIPES TECHNIQUES 63 points	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne) • les six (6) premières du Championnat de France d'hiver Junior 2019

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JUNIOR**

SOLOS TECHNIQUES	douze (12) solos techniques seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 65 points.
DUOS TECHNIQUES	six (6) duos techniques seront qualifiés à condition d'avoir réalisé 64 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	six (6) équipes techniques seront qualifiées à condition d'avoir réalisé 63 points.



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat Nationale 2

- Les ballets exemptés des Championnats Régionaux sont tous les ballets ayant participé au Championnat de France Élite 2019 Junior ainsi que les ballets techniques ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2020 et pour le Championnat de France d'hiver Junior 2020 lors des Journées d'Automne.
- Le Championnat Régional Junior peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Rappel : pour la catégorie Junior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	58	SOLOS LIBRES	61
DUOS TECHNIQUES	57	DUOS LIBRES	60
DUOS TECHNIQUES MIXTES		DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES TECHNIQUES	56	ÉQUIPES LIBRES	59
BALLETS COMBINÉS	60	HIGHLIGHTS	61

RÈGLES

Le Championnat Nationale 2 est qualificatif pour les Championnats de France Nationale 1 et Élite

- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du synchro d'argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 1 JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	quinze (15) solos techniques, les trois (3) premiers de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 62 points.
SOLOS LIBRES	quinze (15) solos libres, (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 65 points.
DUOS TECHNIQUES	seize (16) duos techniques (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 61 points.
DUOS MIXTES TECHNIQUES	les duos techniques mixtes de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 57 points.
DUOS LIBRES	seize (16) duos libres (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 64 points.
DUOS LIBRES MIXTES	les duos libres mixtes de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 61 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	seize (16) équipes techniques (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 60 points.
ÉQUIPES LIBRES	seize (16) équipes libres (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 63 points.
BALLETS COMBINÉS	seize (16) ballets combinés (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 64 points.
HIGHLIGHTS	seize (16) highlights (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place des IR O, IDF, NE, SE et quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place de l'IR SO) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 66 points.





RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2, n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets classés premiers aux N2 non qualifiés en Élite mais ayant obtenu les points pour la N1.

ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quinze (15).
SOLOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quinze (15).
DUOS TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).
DUOS TECHNIQUES MIXTES	La participation se fera au cas par cas suivant les points obtenus lors des différentes N2.
DUOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).
DUOS LIBRES MIXTES	La participation se fera au cas par cas suivant les points obtenus lors des différentes N2.
ÉQUIPES TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).
ÉQUIPES LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).
BALLETS COMBINÉS	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).
HIGHLIGHTS	Cette épreuve comporte une finale directe à seize (16).

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AU CHAMPIONNAT ÉLITE JUNIOR**

SOLOS TECHNIQUES	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 65 points.
SOLOS LIBRES	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 68 points.
DUOS TECHNIQUES	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 64 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	la qualification se fera au cas par cas suivant les points obtenus.
DUOS LIBRES	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES	la qualification se fera au cas par cas suivant les points obtenus.
ÉQUIPES TECHNIQUES	les trois (3) premières seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 63 points.
ÉQUIPES LIBRES	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 66 points.
BALLETS COMBINÉS	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 67 points.
HIGHLIGHTS	les trois (3) premiers seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 68 points.



RÈGLES

- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers. En cas de désistement lors des engagements prévisionnels d'été, d'un ballet qualifié à l'issue du Championnat de France Élite Junior 2019 ou du Championnat de France d'hiver Junior 2020 et de non qualification sur une N2 2021, le ou les ballet(s) succédant ayant obtenu les points requis, se verra(ont) proposer l'engagement dans l'épreuve concernée. Au-delà de la date des engagements, la régulation se fera sur le Championnat de France N1 Junior 2021 pour atteindre l'effectif attendu à condition d'avoir obtenu les points requis.
- Un gala pourra être organisé. Les clubs engagés devront être en mesure de proposer un ballet de gala (accessoires autorisés).

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS TECHNIQUES 65 points	• les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver Junior 2020 • les trois (3) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.
SOLOS LIBRES 68 points	• cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Junior 2021) • les sept (7) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.
DUOS TECHNIQUES 64 points	• les six (6) premiers du championnat de France d'hiver Junior 2020 • cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Junior 2021) • les trois (3) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• suivant leur prestation au championnat de France d'hiver Junior 2020 ou
DUOS LIBRES 67 points	• les six (6) premiers du championnat Élite Junior 2019 • cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Junior 2021) • les trois (3) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.
DUOS LIBRES MIXTES	• suivant leur prestation au championnat de France d'hiver Junior 2020 ou
ÉQUIPES TECHNIQUES 63 points	• les six (6) premières du championnat de France d'hiver Junior 2020 • cinq (5) des N2 (chaque championne N2 Junior 2021) • les trois (3) premières du championnat de France N1 Junior 2021.
ÉQUIPES LIBRES 66 points	• les six (6) premières du championnat de France Élite Junior 2019 • cinq (5) des N2 (chaque championne N2 Junior 2021) • les trois (3) premières du championnat de France N1 Junior 2021.
BALLETS COMBINÉS 67 points	• les six (6) premiers du championnat de France Élite Junior 2019 • cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Junior 2021) • les trois (3) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.
HIGHLIGHTS 68 points	• cinq (5) des N2 (chaque champion N2 Junior 2021) • les sept (7) premiers du championnat de France N1 Junior 2021.

ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quinze (15).
SOLOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à douze (12).
DUOS TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
DUOS TECHNIQUES MIXTES	La participation se fera au cas par cas suivant les points obtenus lors des différentes N2.
DUOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
DUOS LIBRES MIXTES	La participation se fera au cas par cas suivant les points obtenus.
ÉQUIPES TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
ÉQUIPES LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
BALLETS COMBINÉS	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
HIGHLIGHTS	Cette épreuve comporte une finale directe à douze (12).



PUBLIC CONCERNÉ	
SENIOR	19 ans et plus (2002 et avant)
TOUTES	15 ans et plus (2006 et avant)
COMPÉTITIONS	
⇒ CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIOR/TOUTES CATÉGORIES ⇒ CHAMPIONNAT NATIONALE 2 SENIOR/TOUTES CATÉGORIES ⇒ CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ SENIOR/TOUTES CATÉGORIES	
CONDITIONS D'ACCÈS	
- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2 - Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer au Championnat de France - Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats - Avoir obtenu les places requises pour le Championnat de France	
CONTENU DES ÉPREUVES	
	SOLOS LIBRES 2'30 (+ ou - 15 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES 3'00 (+ ou - 15 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 15 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 3'00 (+ ou - 15 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 15 sec)	ÉQUIPES LIBRES 4'00 (+ ou - 15 sec)
BALLETS COMBINÉS 4'00 (+ ou - 15 sec)	HIGHLIGHTS 2'30 (+ ou - 15 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
100% CHAQUE ÉPREUVE	
Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve.	
RÈGLES GÉNÉRALES	
- Les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres d'équipe et le ballet combiné, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior, sous condition, que la majorité pour un nombre impair et au moins la moitié pour un nombre pair de nageuses/nageurs nageant le ballet, soient des nageuses/nageurs seniors (19 ans et plus). Ces ballets ne pourront pas participer à la compétition si le nombre de nageuses/nageurs seniors titulaires n'est pas respecté. - Les solos libres et duos libres peuvent être composés exclusivement de nageuses/nageurs juniors, à condition de ne pas avoir nagé la même épreuve dans leur catégorie excepté pour le highlight qui peut être nagé par une même nageuse en Jeune (highlight acro), Junior et Toutes Catégories. - Les épreuves techniques juniors et seniors sont considérées comme des épreuves différentes. - La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). - Les équipes techniques et libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. - Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc. - Les ballets combinés et les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Ils doivent avoir un effectif de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans ces épreuves.	



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat Nationale 2

- Les ballets exemptés des Championnats Régionaux sont tous les ballets ayant participé aux Championnats de France Senior / Toutes Catégories 2019 ainsi que les solos libres seniors.
- Le Championnat Régional Senior / Toutes Catégories peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2 et les ballets exemptés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Rappel : pour la catégorie Senior / Toutes Catégories, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et Nationales 2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et Nationales 2).

**ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS
AU CHAMPIONNAT NATIONAL SENIOR / TOUTES CATÉGORIES**

DUOS TECHNIQUES	60	DUOS LIBRES	61
DUOS TECHNIQUES MIXTES		DUOS LIBRES MIXTES	
ÉQUIPES TECHNIQUES	61	ÉQUIPES LIBRES	62
BALLETS COMBINÉS	63	HIGHLIGHTS	62



RÈGLES

Le Championnat Nationale 2 est qualificatif pour le Championnat de France

- Ce Championnat peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés en N-2, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du Synchro d'Argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

ACCÈS DANS LA SAISON EN COURS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR / TOUTES CATÉGORIES

SOLOS LIBRES	quinze (15) solos libres, les trois (3) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 66 points.
DUOS TECHNIQUES	dix (10) duos techniques (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 63 points.
DUOS MIXTES TECHNIQUES	les duos techniques mixtes de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 57 points.
DUOS LIBRES	dix (10) duos libres (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 65 points.
DUOS LIBRES MIXTES	les duos libres mixtes de chaque IR seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 61 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	dix (10) équipes techniques (les deux (2) premières de chaque IR) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 62 points.
ÉQUIPES LIBRES	dix (10) équipes libres (les deux (2) premières de chaque IR) seront qualifiées à condition d'avoir obtenu 66 points.
BALLETS COMBINÉS	dix (10) highlights (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 67 points.
HIGHLIGHTS	dix (10) ballets combinés (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés à condition d'avoir obtenu 66 points.



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition de la DTN et après validation de la Commission Fédérale. La DTN peut proposer des positionnements hors quotas concernant les nageuses/nageurs des collectifs Equipes de France ou Pôle France. De la même manière, elle pourra étudier les candidatures de nageuses/nageurs ayant eu une carrière internationale.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN. En cas de désistement lors des engagements prévisionnels d'été, d'un ballet qualifié à l'issue du Championnat de France Senior/TC 2019, le ou les ballet(s) succédant ayant obtenu les points requis, se verra(ont) proposer l'engagement dans l'épreuve concernée.
- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Un gala pourra être organisé. Les clubs engagés devront être en mesure de proposer un ballet de gala (accessoires autorisés).

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES 66 points	• quinze (15) des N2 (les trois (3) premiers de chaque N2 Senior / TC 2021).
DUOS TECHNIQUES 63 points	• les quatre (4) premiers du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premiers de chaque N2 Senior / TC 2021).
DUOS MIXTES TECHNIQUES 57 points	• suivant leur prestation aux N2 Senior / TC 2021.
DUOS LIBRES 65 points	• les quatre (4) premiers du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premiers de chaque N2 Senior / TC 2021).
DUOS LIBRES MIXTES 61 points	• suivant leur prestation aux N2 Senior / TC 2021.
ÉQUIPES TECHNIQUES 62 points	• les quatre (4) premières du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premières de chaque N2 Senior / TC 2021).
ÉQUIPES LIBRES 66 points	• les quatre (4) premières du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premières de chaque N2 Senior / TC 2021).
BALLETS COMBINÉS 67 points	• les quatre (4) premiers du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premiers de chaque N2 Senior / TC 2021).
HIGHLIGHTS 66 points	• les quatre (4) premiers du Championnat de France Senior / TC 2019 • dix (10) des N2 (les deux (2) premiers de chaque N2 Senior / TC 2021).

ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quinze (15).
DUOS TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
DUOS TECHNIQUES MIXTES	Cette épreuve comporte une finale directe.
DUOS LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
DUOS LIBRES MIXTES	Cette épreuve comporte une finale directe.
ÉQUIPES TECHNIQUES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
ÉQUIPES LIBRES	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
BALLETS COMBINÉS	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).
HIGHLIGHTS	Cette épreuve comporte une finale directe à quatorze (14).

CHALLENGE RÉGIONAL & CHALLENGE INTERRÉGIONAL



Cette compétition est destinée aux nageuses/nageurs des clubs désirant pratiquer la Natation Artistique avec moins de contraintes techniques. Elle doit garder un aspect promotionnel et attractif de la discipline.

RÈGLES

- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes, aux Championnats Régionaux et N2.
- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets toutes catégories, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.
- Les **équipes libres** ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe technique et/ou libre qualifiées s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les **ballets combinés** ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- **Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.**
- La qualification en interrégion ne tient pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant (e)s en équipe libre.

Deux poules :

- Une **poule A** avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
- Une **poule B** avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.
- La Ligue ou Interrégion propose parmi les différentes épreuves de ballets libres celle(s) adaptée(s) à ses besoins et aux attentes des populations de clubs, ainsi que les poules. Elle pourra aussi limiter le nombre de ballets par club.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2011 et après elle est accessible aux titulaires du Pass'compétition.
Pour les nageuses/ nageurs né(e)s en 2010 et avant il n'y a pas de condition d'accès.

CONTENU DES ÉPREUVES

CATÉGORIES	ÉPREUVES	DUREE Les durées de ballets libres sont réduites de 30 secondes dans chaque catégorie par rapport aux règlements FINA
AVENIR 9, 10, 11, 12 ans (2012, 2011, 2010, 2009)	Solos libres	1'30 (+ou- 15 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 15 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 15 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 15 sec)
JEUNE 12, 13, 14, 15 ans (2009, 2008, 2007, 2006)	Solos libres	1'45 (+ou- 15 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'15 (+ou- 15 sec)
	Équipes libres	3'00 (+ou- 15 sec)
	Ballets combinés	3'00 (+ou- 15 sec)
JUNIOR 15, 16, 17, 18, 19 ans (2006, 2005, 2004, 2003, 2002) SENIOR/TC 15 ans et plus (2006 et avant)	Solos libres	2'00 (+ou- 15 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'30 (+ou- 15 sec)
	Équipes libres	3'30 (+ou- 15 sec)
	Ballets combinés	3'30 (+ou- 15 sec)

CLASSEMENTS & PODIUMS

Résultats : 100% épreuve libre. Podiums à l'initiative de la Ligue et de l'Interrégion.

Deux classements et deux podiums dont :

- un classement pour la poule A
- un classement pour la poule B (**Attention** : la poule B ne donnera pas de points au Classement National des Clubs).

SWIM ARTISTIC SHOW



Proposer une activité 100% attractive qui peut être organisée par des Clubs, des Départements, des Ligues ou des Inter-ligues

PUBLIC CONCERNÉ

CATÉGORIES LIBRES

(sur décisions des organisateurs en fonction des engagements et des différentes populations présentes)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Ouvert à tous (pas de restriction, pas de pré-requis)

CONTENU DES ÉPREUVES

- SIRENES & TRITONS (avec monopalmes)
- AQUA SHOW (avec ou sans matériel)
- INTER-GENERATIONS (avec ou sans monopalmes ou matériel)

DUREE : 4'00 MAXIMUM

CLASSEMENTS & PODIUMS

Pas de jury officiel (mais des propositions émises par la FFN via un guide)

Pas de pénalité, ni de disqualification.

Pas de classement, mais des prix.

OPEN DE FRANCE - WORLD SERIES FINA

Après étude des résultats des différents Championnats de France, la Direction Technique donnera la possibilité aux meilleurs clubs Français de participer à l'Open de France - World Serie FINA dans des épreuves d'équipes données et duos mixtes.

AUTRES COMPÉTITIONS

Des compétitions autres sont autorisées et peuvent être organisées sur une initiative locale, Régionale, Interrégionale ou même privée (meeting, rencontres interclubs, rencontres inter centres nationaux d'accès au haut-niveau, compétitions préparatoires) afin de s'adapter aux besoins de préparation spécifique des nageuses/nageurs et clubs de ce niveau de compétition.

Les initiatives Départementales, Régionales et Interrégionales feront l'objet d'un règlement validé par les instances responsables de ces niveaux (Comités Départementaux et Ligues, Conseil de l'Interrégion...). L'ouverture aux autres régions ou niveaux est possible et spécifiée dans le règlement. Selon les cas, des classements différenciés sont préconisés.

Les initiatives privées ou initiées par un club feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la Commission Fédérale après avis de la Ligue d'appartenance au minimum trois mois avant la date de l'événement. Cette demande devra être accompagnée d'un complément d'information (cf. annexe : date prévisionnelle, contenu, règlement, public visé, composition des jurys, déroulement des épreuves, plan des installations).



Les engagements se font obligatoirement via l'application Extranat

LES ENGAGEMENTS COMPRENNENT

- L'engagement des nageuses/nageurs en figures imposées et/ou en ballets.
- L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels.

La base de données des juges est actualisable par les Ligues à partir de la structure Extranat de la Ligue.

ENGAGEMENTS PRÉVISIONNELS

Les engagements prévisionnels Hiver et Eté concernent uniquement les ballets qualifiés en **N1 et N2**. Ils devront être communiqués au plus tard aux dates qui seront indiquées à réception d'un fichier partagé au Département Natation Artistique.

ENGAGEMENTS EXTRANAT

Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont **OBLIGATOIRES**.

Les dates sont affichées sur Extranat.

Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).

Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures.

Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.

Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire, sans oublier les figures imposées pour solo, duo et équipe.

Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/ nageurs à la prochaine compétition (cf Règlement financier)

FORFAIT

En cas de forfait après la clôture des engagements sur Extranat, une pénalité financière sera appliquée aux clubs concernés (se référer au Règlement financier de la discipline).

Pour les compétitions gérées par la Ligue et/ou l'Interrégion :
voir le règlement de la Ligue et/ou Interrégion

CALENDRIER SPORTIF



- Organisations Internationales
- Organisations Inter-régionales
- Organisations Nationales

NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
1	Di		1	Ma		1	Ve		1	Lu		1	Lu		1	Je		1	Sa		1	Ma		1	Je		1	Di	
2	Lu		2	Me		2	Sa		2	Ma		2	Ma		2	Ve		2	Di		2	Me		2	Ve		2	Lu	
3	Ma		3	Je		3	Di		3	Me		3	Me		3	Sa		3	Lu		3	Je		3	Sa		3	Ma	
4	Me		4	Ve		4	Lu		4	Je		4	Je		4	Di		4	Ma		4	Ve		4	Di		4	Me	
5	Je		5	Sa		5	Ma		5	Ve		5	Ve		5	Lu		5	Me		5	Sa		5	Lu		5	Je	
6	Ve		6	Di		6	Me		6	Sa		6	Sa		6	Ma		6	Je		6	Di		6	Ma		6	Ve	
7	Sa		7	Lu		7	Je		7	Di		7	Di		7	Me		7	Ve		7	Lu		7	Me		7	Sa	
8	Di		8	Ma		8	Ve		8	Lu		8	Lu		8	Je		8	Sa		8	Ma		8	Je		8	Di	
9	Lu		9	Me		9	Sa		9	Ma		9	Ma		9	Ve		9	Di		9	Me		9	Ve		9	Lu	
10	Ma		10	Je		10	Di		10	Me		10	Me		10	Sa		10	Lu		10	Je		10	Sa		10	Ma	
11	Me		11	Ve		11	Lu		11	Je		11	Je		11	Di		11	Ma		11	Ve		11	Di		11	Me	
12	Je		12	Sa		12	Ma		12	Ve		12	Ve		12	Lu		12	Me		12	Sa		12	Lu		12	Je	
13	Ve		13	Di		13	Me		13	Sa		13	Sa		13	Ma		13	Je		13	Di		13	Ma		13	Ve	
14	Sa		14	Lu		14	Je		14	Di		14	Di		14	Me		14	Ve		14	Lu		14	Me		14	Sa	
15	Di		15	Ma		15	Ve		15	Lu		15	Lu		15	Je		15	Sa		15	Ma		15	Je		15	Di	
16	Lu		16	Me		16	Sa		16	Ma		16	Ma		16	Ve		16	Di		16	Me		16	Ve		16	Lu	
17	Ma		17	Je		17	Di		17	Me		17	Me		17	Sa		17	Lu		17	Je		17	Sa		17	Ma	
18	Me		18	Ve		18	Lu		18	Je		18	Je		18	Di		18	Ma		18	Ve		18	Di		18	Me	
19	Je		19	Sa		19	Ma		19	Ve		19	Ve		19	Lu		19	Me		19	Sa		19	Lu		19	Je	
20	Ve		20	Di		20	Me		20	Sa		20	Sa		20	Ma		20	Je		20	Di		20	Ma		20	Ve	
21	Sa		21	Lu		21	Je		21	Di		21	Di		21	Me		21	Ve		21	Lu		21	Me		21	Sa	
22	Di		22	Ma		22	Ve		22	Lu		22	Lu		22	Je		22	Sa		22	Ma		22	Je		22	Di	
23	Lu		23	Me		23	Sa		23	Ma		23	Ma		23	Ve		23	Di		23	Me		23	Ve		23	Lu	
24	Ma		24	Je		24	Di		24	Me		24	Me		24	Sa		24	Lu		24	Je		24	Sa		24	Ma	
25	Me		25	Ve		25	Lu		25	Je		25	Je		25	Di		25	Ma		25	Ve		25	Di		25	Me	
26	Je		26	Sa		26	Ma		26	Ve		26	Ve		26	Lu		26	Me		26	Sa		26	Lu		26	Je	
27	Ve		27	Di		27	Me		27	Sa		27	Sa		27	Ma		27	Je		27	Di		27	Ma		27	Ve	
28	Sa		28	Lu		28	Je		28	Di		28	Di		28	Me		28	Ve		28	Lu		28	Me		28	Sa	
29	Di		29	Ma		29	Ve		29	Lu		29	Lu		29	Je		29	Sa		29	Ma		29	Je		29	Di	
30	Lu		30	Me		30	Sa		30	Ma		30	Ma		30	Ve		30	Di		30	Me		30	Ve		30	Lu	
			31	Je		31	Di					31	Me					31	Lu					31	Sa		31	Ma	